



VILLE DE BRAINE-LE-COMTE

ASSEMBLEE GENERALE

Monsieur est invité à assister à la séance qui aura lieu le
lundi 26 septembre 2011 à 20 H 00 à la salle des Mariages

PAR LE COLLEGE

Le Secrétaire Communal, Le Bourgmestre,

Philippe du BOIS d'ENGHIEN Jean-Jacques FLAHAUX

Philippe du Bois d'Enghien
Secrétaire Communal

Hôtel de Ville
Grand Place 39
7090 Braine-le-Comte
Tél. 067/874.833
GSM. 0498/932.936

CONSEIL COMMUNAL

REUNION DU 26 SEPTEMBRE 2011

L'an deux mil onze, le vingt-six du mois de septembre à 20 H 00, en suite d'une convocation régulièrement adressée par le Collège Communal aux Membres du Conseil Communal, sont présents :

- M. Jean-Jacques FLAHAUX, Bourgmestre-Président ;
 MM Daniel CANART. Maxime DAYE. Charles VASTERSAEGHER. Mme Line HAUMONT. M. Daniel RENARD. Echevins ;
 Mme Bénédicte THIBAUT, Présidente du C.P.A.S
 MM. Guy DE SMET. Philippe JEANMART. MM. Jean-Marie ROSSAY. Christophe LECHENE. Francisco FERNANDEZ-CORRALES. Nino MANZINI. Mmes Martine DAVID. Karina DECORT. M. Luc GAILLY. Mme Marie-José SMETS. M. Michel BRANCART. Mmes Isabelle SIMON. M. Pascal PHILIPPART. Mmes Françoise SNOECK. Nicole BOGEMANS-SAUVAGE. Claire DE MAEYER, Conseillers Communaux.
 M. Philippe du BOIS d'ENGHIEN, Secrétaire Communal.

Absents et excusés : Monsieur l'Echevin Olivier FIEVEZ
 Les Conseillers Roobaert, Lieds, Paul et Detry.

A 20 H 00, les Membres du Conseil abordent en séance publique, les points prévus à leur ordre du jour

SEANCE PUBLIQUE

- 1 **CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE**
Démission d'un Conseiller - Acceptation
Remplacement de l'intéressé - Prestation de serment de sa remplaçante
 Le Conseil Communal reçoit la prestation de serment de Madame Alison Picalausa qui remplacera Monsieur Didier Laquaye, démissionnaire.

- 2 **LE CONSEIL CONSULTATIF DES SENIORS**
Rapport annuel des activités par Monsieur Jean Marcoux, Président
 Le Conseil Communal entend Monsieur Marcoux qui détaille toutes les activités accomplies cette année par et pour les séniors brainois.

- 3 **DISTINCTIONS HONORIFIQUES**
Remise de décorations dans les ordres nationaux à 2 mandataires et à des membres du personnel de la Ville.
 Monsieur le Bourgmestre remet alors successivement :
 - a) La médaille de bronze de l'ordre de Léopold II à :
 Jean-Marie Alleyn, ouvrier communal, Bernard Coupé et Claude De Dekker, ouvriers communaux pensionnés depuis le 1^{er} mai 2008.

- b) La médaille d'or de l'ordre de Léopold II à :
Monsieur René Baland, employé à Bibliothèque, Madame Fabienne Bailand chef de service administratif , Monsieur Guy Brosserez chef de bureau, Mme Michèle Maas employée d'administration, Monsieur Henri Beetens brigadier et Monsieur Pascal Noël, employé d'administration.
A titre postum, cette médaille est décernée à Madame Josiane Mary employée d'administration décédée ce 15 juin 2011.
La médaille et le brevet sont remis au mari de l'intéressée.
- c) La médaille d'argent de l'ordre de la couronne à Madame Christine Abrassart, employée d'administration et à titre postum à Monsieur Bernard Willot employé d'administration décédé le 17 juillet 2007
La médaille et le brevet sont remis à la maman de l'intéressé.
- d) la médaille d'or de l'ordre de la couronne à Madame Myriam Liémans , chef de service administratif
- e) les palmes d'argent de l'ordre de la couronne à Monsieur Etienne Ghyselinck, chef de bureau technique.
- f) la croix de chevalier de l'ordre de Léopold II à Monsieur Bernard Denayst, chef de division et à Monsieur Denis Schollaert, ancien Echevin et conseiller communal.
Monsieur le deuxième Echevin remet également la croix de chevalier de l'ordre de Léopold II à Monsieur Jean-Jacques FLAHAUX, Bourgmestre.
- g) la croix de chevalier de l'ordre de Léopold est remise à Monsieur le Secrétaire Communal Philippe du Bois d'Enghien

A l'issue de cette cérémonie, tous les bénéficiaires sont chaleureusement applaudis par l'Assemblée et le public.

Monsieur le Bourgmestre prend alors la parole et lit un courrier de Madame la Conseillère David :

Un courrier du 12 septembre 2011 de Madame la Conseillère David ainsi rédigé :

« Monsieur le Bourgmestre, Monsieur le Secrétaire Communal,

Par la présente, je souhaiterais que vous puissiez, dès le prochain Conseil Communal :

- . considérer d'une part que je siégerai en tant que Conseillère Communale (indépendante), donc ne faisant plus partie du groupe politique les Intérêts Communaux.
- . Et d'autre part, modifier la localisation de mon siège à la table du Conseil Communal.

Conseil Communal du 26 septembre 2011

En effet, une réorientation de ma carrière politique lors des élections communales de 2012 m'oblige à prendre des distances avec mon groupe politique actuel. Cette information sera confirmée publiquement dans les prochaines semaines ».

Monsieur le Conseiller DE SMET : suite à la décision de Martine, de siéger comme indépendante au sein du Conseil Communal, je tiens à m'exprimer au nom du groupe I.C.

Ce groupe prend acte de la décision de Martine de quitter le groupe.

Nous saluons avec respect le fait de nous avoir informés de sa décision avant que cette dernière soit rendue publique.

Nous avons entendu son analyse et les motivations qui la poussent à nous quitter, à siéger comme indépendante jusqu'à la fin du mandat et à ne pas rejoindre un autre groupe politique avant les élections communales.

Le groupe I.C a relevé les deux aspects qu'elle a présentés au niveau de son engagement en politique.

D'une part, la fidélité aux idéos défendus par un engagement en politique.

Manifestement, l'engagement dans un groupe humaniste et centriste ne semble plus en harmonie avec son projet politique.

Ses idées actuelles semblent l'orienter vers un parti situé plus à droite dans l'échiquier politique belge.

D'autre part, et personne autour de la table de ce Conseil ne la contredira, si on se présente aux élections c'est dans le but d'exercer un mandat.

Sur ce point, Martine a été très claire : elle estime qu'avec les I.C. elle ne pourra atteindre ses objectifs.

Les discussions qu'elle a eues avec le groupe Braine, pour les prochaines élections communales peuvent lui permettre d'entrevoir un mandat au sein du Collège comme Echevine ou Présidente du C.P.A.S.

Nous constatons que les compétences de Martine à gérer le C.P.A.S. ont été reconnues, non seulement par le groupe I.C et les électeurs, vu qu'elle faisait le troisième score électoral sur Braine le Comte, juste après Anne-Catherine mais aussi par le groupe Braine.

Notre constat est le suivant :

Au vu des défections successives au sein du groupe Braine depuis les dernières élections communales, ce groupe a besoin de personnes compétentes et négocie individuellement avec les mandataires d'autres groupes afin de pouvoir gérer la Ville dans le futur.

Madame la Conseillère David : je ne veux pas débattre de cette question ici. Je rappelle simplement une évidence : c'est finalement l'électeur qui choisira.

Monsieur le Conseiller Fernandez-Corrales : nous avons pris acte des commentaires des uns et des autres.

Il appartient à Martine David de faire ses propres choix politiques.

Je conteste par contre fermement l'idée que le groupe Braine a « vendu des places ».

Comme Martine l'a dit, c'est l'électeur qui jugera.

Monsieur le Président : pour ce qui concerne les places de mandataires exécutifs, il est clair qu'en ce qui concerne notre groupe, seul le vote des électeurs comptera.

Et puis, après le temps des tensions électorales viendra le temps du travail.

Sauf indication contraire, tous les points seront adoptés à l'unanimité des Membres présents :

4 FINANCES COMMUNALES

A Vérification de la caisse de Madame la Receveuse Communale pour le 2^{ème} trimestre 2011

La vérification effectuée ce 6 septembre a fait apparaître un solde positif de 17.617.253,26 €.

B Impositions communales

Création d'une taxe sur les inhumations, sur les dispersions de cendres et mise en columbarium.

Décision

Monsieur le Conseiller DE SMET : pourquoi créez-vous cette nouvelle taxe ?

Monsieur le Président : c'est pour compenser le coût lié principalement aux incinérations. Vous savez qu'à cette occasion, nous devons payer la visite d'un médecin légiste qui remet un deuxième certificat avant incinération.

Madame la Conseillère Simon : c'est dommage d'en arriver là.

Vous savez qu'il y a tout un commerce autour des décès.

Les familles sont pourtant particulièrement éprouvées dans ces moments.

Faut-il leur rajouter une taxe de 200 € ?

Je vous signale qu'à Mons, il demande 150 €.

Monsieur le Président : cette taxe ne visera pas les brainois ni les personnes qui ont au moins vécu 10 ans à Braine le Comte.

Ce que nous n'avons pas voulu, c'est que des « étrangers » à la commune viennent se faire inhumer chez nous ou que l'on disperse leurs cendres à Braine le Comte.

Toutefois, je ne voudrais pas être plus cher qu'à Mons et je propose qu'on retienne le même montant soit : 150 €.

Et l'Assemblée unanime d'approuver cette proposition.

- C** **Produit de la vente des terrains des anciennes verreries de Fauquez - Placement**
Ratification d'une décision du Collège Communal du 14 septembre
- D** **Acquisition de vestes et pantalons de feu - Programme 2008 - Subside du Fédéral - Remboursement anticipatif d'emprunt**
Décision
 L'urgence est alors déclarée à l'unanimité des Membres présents pour l'examen de 2 points qui ne figuraient pas à l'ordre du jour de la présente séance .
- E** **Vote de crédits d'urgence**
- a) **plus 30.000 € sur le crédit « Transports des personnes des diverses entités de Braine le Comte dans le cadre des activités scolaires culturelles ou sportives »**
 L'Assemblée ratifie le crédit voté en la matière par le Collège Communal.
- Monsieur le Conseiller DE SMET** : cela commence à nous coûter drôlement cher.
 Si mes souvenirs sont bons, les réparations du car n'auraient coûté que 20.000 €
- Monsieur l'Echevin CANART** : même si nous avons réparé le car, il serait de toute façon tombé tôt ou tard en panne.
 Il était fort vieux.
- Monsieur le Président** : nous allons demander au service des Travaux de nous faire le topo pour que au budget 2012, nous prévoyions soit de continuer le système de location soit d'acheter un nouveau car. Dans ce dernier cas, il est clair qu'il faut ajouter le traitement des deux chauffeurs de ce véhicule.
- b) **Fourniture et pose d'un module préfabriqué en location, à usage de classe pour l'école communale d'Henripont**
Monsieur le Président : nous avons prévu trop de crédits, nous pensions que le module devait être équipé de mobilier.
 A part un tableau, nous n'avons rien du acheter.
 Nous pouvons donc annuler ce crédit d'urgence à concurrence de 10.000 €.
- 5** **CIRCULATION ROUTIERE - MOBILITE**
- A** **Création de 10 nouveaux S.U.L. dans le centre-ville de Braine le Comte (2^{ème} tranche)**
Monsieur le Conseiller Manzini : nous sommes bien évidemment ravis de cette proposition.
 Les gens du Grat ont-ils donné un avis positif ?
- Monsieur l'Echevin Vastersaegher** : oui

Monsieur le Conseiller De Smet : n'oubliez pas de bien marquer au sol les différentes voiries concernées.

C'est grâce à ces chevrons que les automobilistes se rendent compte qu'ils circulent dans une rue à sens unique limité.

- B** **Réservation d'un emplacement handicapé sur une voirie régionale (rue des Dignes, 17)**
Approbation

Monsieur le Président : nous mettrons à la disposition des Conseillers Communaux une carte mise à jour de tous les emplacements pour handicapés de notre Ville.

- C** **Réservation de stationnements pour handicapés sur des voiries communale :**
26 rue du Moulin ; 101 rue d'Horrues, 56 rue Docteur Oblin
Décisions

- D** **Création de passages pour piétons : rue des Frères Dulait à son débouché sur la rue Neuve et rue de l'Europe à hauteur de l'immeuble n° 1 A**

6 INVESTISSEMENTS

Monsieur le Bourgmestre : nous vous avons signalé que nous allions examiner les points à A B et C sous réserve.

L'auteur de projet nous avait promis les cahiers spéciaux de charges.

Malheureusement, ils n'ont pas tenu leurs promesses.

Nous allons donc devoir retirer ces 3 points.

Monsieur le Conseiller Jeanmart : à propos, pour les cahiers spéciaux des charges en matière de voiries, je pense qu'il faudrait mettre en avant le critère « Quali route ».

- A** **Travaux d'entretien de divers trottoirs - Exercice 2011**
Approbation des conditions et choix du mode de passation du marché (sous réserve)
- B** **Travaux d'entretien de voiries - Exercice 2011 - Approbation des conditions et choix du mode de passation du marché (sous réserve)**
- C** **Travaux d'entretien divers aux égouts - Exercice 2011**
Approbation des conditions et choix du mode de passation du marché. (sous réserve)
- D** **Travaux de curage des fossés et fauchage le long de divers chemins communaux**
Exercice 2011
Approbation des conditions et choix du mode de passation du marché

- E** Travaux d'entretien de divers sentiers - Budget 2011 -
Approbation des conditions et choix du mode de passation du marché
- F** Travaux d'entretien et de nettoyage du cours d'eau « Le ruisseau de la
Platinerie »
Exercice 2011 (partie 1)
Approbation des conditions et choix du mode de passation du marché
- G** Travaux d'entretien du pertuis sur le cours d'eau l'Horlebecq situé chemin
Profond à Steenkerque
- H** Installation de la fibre optique - Extension vers l'ancienne maison Mauroy
Approbation des conditions et choix du mode de passation du marché
Monsieur le Président : afin de répondre à une demande du C.P.A.S., nous allons
installer à l'endroit 2 services : la médiation de dette et les titres services.
Le planning familial pourrait également s'y installer.
- I** Droit de tirage 2010-2012 - Modifications du cahier spécial des charges en
fonction des remarques de la Tutelle
Décision
- 7** **ACQUISITIONS**
- A** Contrat de leasing pour 3 modules à usage de classe pour l'école d'Hennuyères
Acquisition des modules (rachat de la valeur résiduelle)
Vote d'un crédit d'urgence - Ratification d'une décision du Collège Communal
du 14 septembre 2011.
- B** acquisition de mobilier destiné aux maisons de quartiers
Approbation des conditions et choix du mode de passation du marché.
- C** Acquisition d'une nouvelle grue (mini pelle)
Approbation des conditions et choix du mode de passation du marché
- D** Fourniture et pose d'une clôture aux étangs Martel
Approbation des conditions et choix du mode de passation du marché
- E** Acquisition de matériel informatique - Mise en conformité de la salle rue des
Dominicains
Décision de principe - Approbation des conditions et choix du mode de
passation du marché
- Monsieur le Président : nos services n'ont pas eu le temps d'élaborer le cahier des
charges. Ce point est donc reporté.
- 8** **GUICHET DE L'ENERGIE** - Avenant n° 21 de la convention conclue avec le
S.P.W. (Prolongation jusqu'au 30 septembre 2012).
Approbation

9 INFORMATIONS

Les Membres du Conseil prennent note des informations suivantes :

A Comptes annuels de l'exercice 2010
Approbation - Arrêté du 24 août 2011 du Collège du Conseil Provincial du Hainaut

B Délibération octroyant le subside 2011 à Antenne Centre
Approbation de la Tutelle

C Agence de Développement Locale de Braine le Comte
Assemblée Générale constitutive du 23 août 2011
Procès-verbal

10 SEANCE DU 29 AOUT 2011
Procès-verbal - Approbation.
 Sa rédaction ne donnant lieu à aucune observation, le procès-verbal de la réunion précitée est adopté.

11 INTERPELLATION DE CONSEILLERS COMMUNAUX
 Le Collège répond alors aux interpellations suivantes :

A DU 24 SEPTEMBRE 2011 DES CONSEILLERS SIMON ET MANZINI AU SUJET :

- La méthode de désherbage thermique
- De l'insécurité aux alentours de la Grand-Place
- La sécurisation des lieux de travail aux Tuileries

B DU 25 SEPTEMBRE DU CONSEILLER JEANMART AU SUJET :

- des inconvénients pour les riverains de la rue du Flamand
- l'état de la voirie au Chemin des Carmes
- des infiltrations d'eau, à répétition, dans les locaux de la salle de la Butte
- du réglage des feux de signalisation le long de la R.N. 6

Le huis clos est alors prononcé pour la suite des points prévus à l'ordre du jour :

HUIS CLOS

12 PERSONNEL ADMINISTRATIF
Prolongation d'une mise en disponibilité pour cause de maladie d'un employé d'administration D4.

- 13 **ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL - PERSONNEL**
Implantation d'Hennuyères
Octroi d'une interruption de carrière dans le cadre d'un congé parental à une institutrice maternelle. Décision.
- 14 **E.I.C.B. - PERSONNEL**
A Mise en disponibilité pour cause de maladie d'une commis-dactylo
Révision d'une décision antérieure. Décision.
- B Démission d'un chargé de cours
Désignation à titre temporaire d'une remplaçante. Décision
- C Octroi d'un congé pour convenance personnelle à un professeur d'espagnol
Décision
- 15 **ACADEMIE DE MUSIQUE - PERSONNEL**
A Détachement de fonctions. Requête d'un professeur de flûte à bec
- B Détachement de fonctions. Requête d'un professeur de formation musicale.
Décision
- C Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de piano.
Décision
- D Désignation à titre temporaire dans un emploi non vacant d'un professeur de flûte à bec. Décision.
- E Désignation à titre temporaire dans un emploi non vacant d'un professeur de formation musicale. Décision.
- F Périodes de cours prises en charge par la Ville. Domaine Musique
Désignation temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de formation musicale. Décision
- G Périodes de cours prises en charge par la Ville. Domaine Chorégraphique
Désignation temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de danse classique
Décision
- H Périodes de cours prises en charge par la Ville. Domaine Musique
Désignation temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de formation musicale. Décision
- I Périodes de cours prises en charge par la Ville. Domaine Musique.
Désignation temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de formation musicale. Décision

- J** Périodes de cours prises en charge par la Ville. Domaine Musique
 Désignation temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de flûte traversière.
 Décision
- K** Périodes de cours prises en charge par la Ville. Domaine Musique.
 Désignation temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de formation musicale. Décision
- L** Périodes de cours prises en charges par la Ville. Domaine Musique.
 Désignation temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de percussion.
 Décision
- M** Périodes de cours prises en charge par la Ville. Domaine Musique.
 Désignation temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de cordes jazz et d'ensemble jazz. Décision
- N** Périodes de cours prises en charge par la Ville. Domaine Musique.
 Désignation temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de diction et de déclamation. Décision
- O** Périodes de cours prises en charge par la Ville. Domaine Musique.
 Désignation temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de formation musicale. Décision.
- P** Périodes de cours prises en charge par la Ville. Domaine Musique.
 Désignation temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de guitare.
 Décision.

16 DESIGNATIONS DIVERSES

Le Conseil entend alors les propositions du M.R. qui suite à la démission de Sandrine Sauvage et de Didier Laquaye propose :

- A la présidence de la Commission de l'accueil et de l'enfance :
 Madame Claire DE MAEYER
- Comme Président du Comité d'Accompagnement de l'Agora Space de Ronquières :
 Monsieur le Conseiller Lieds et Monsieur l'Echevin Daniel Canart en qualité de suppléant.
- A la COPALOC :
 Monsieur Marc VAN ELDEREN devient effectif , Messieurs Thierry BUELENS et Robert REMARCLE suppléants.
- A.L.E.
 Madame Sylvie MALAISE remplace Madame Sandrine SAUVAGE

- A l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration du Centre Culturel :
Madame Stéphany Janssens
- A la Commission Egalité des Chances :
Madame Sylvie MALAISE
- Au Conseil de participation de l'école de Ronquières et d'Hennuyères :
comme candidat effectif Monsieur Luc GAILLY, Monsieur Daniel CANART
étant suppléant.
- A la C.C.A.T.M. :
Monsieur Jaak Houssa devient Président
- Au Conseil d'Administration de Braine Sport :
entrée d'Alison PICALUSA
- Au conseil de participation de l'école de Petit-Roeulx / Steenkerque :
Madame Marie-José SMETS devient effective au lieu d'être suppléante,
Monsieur Marc DELMALE devient suppléant de Marie-José SMETS.
- A l'E.I.C.B. : au Conseil de participation :
démission de Madame Christiane Lannoy et de Monsieur Didier Laquaye
remplacés par Messieurs Jean-Luc TABUREAU et Robert REMACLE
- Comme délégué à l'Assemblée Générale de Haute Senne Logement :
Monsieur Léon GAUSIN.
- Comme Administrateur à l'A.I.S. :
Madame Line HAUMONT

Un courrier sera adressé aux responsables de tous ces organismes pour leur signaler leurs changements.

La séance est levée à 22 H 15.

DONT PROCES-VERBAL

PAR LE CONSEIL

Le Secrétaire Communal,
(s) Philippe du BOIS d'ENGHIEN

Le Président,
(s) Jean-Jacques FLAHAUX

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Secrétaire Communal,

Le Bourgmestre,

Philippe du BOIS d'ENGHIEN

Jean-Jacques FLAHAUX

Conseil Communal du 26 septembre 2011